

Les Cahiers de recherches criminologiques

CAHIER NO 16

**LES PRODUCTEURS MAJEURS SUR LA QUESTION DES FEMMES
DANS LES CENTRES UNIVERSITAIRES DE CRIMINOLOGIE AU CANADA**

**Marie-Andrée Bertrand
Andrée Bertrand-Fagnan
Raymonde Boisvert
Louise Langelier-Biron
Chantal Lavergne
Julia McLean
(1990)**



**LES CAHIERS DE RECHERCHES CRIMINOLOGIQUES
CENTRE INTERNATIONAL DE CRIMINOLOGIE COMPARÉE**

Université de Montréal

Case postale 6128, Succursale Centre-ville
Montréal, Québec, H3C 3J7, Canada
Tél.: 514-343-7065 / Fax.: 514-343-2269
cicc@umontreal.ca / www.cicc.umontreal.ca

Centre international de criminologie comparée
Université de Montréal

**LES PRODUCTEURS MAJEURS SUR LA QUESTION DES FEMMES
DANS LES CENTRES UNIVERSITAIRES DE CRIMINOLOGIE
AU CANADA**



par

MARIE-ANDRÉE BERTRAND
Andrée Bertrand Fagnan
Raymonde Boisvert
Louise Langelier Biron
Chantal Lavergne
Julia McLean

Août 1990

Cette recherche a été subventionnée par le Conseil de recherches en sciences humaines du Canada, Ottawa (CRSH) et par le Fonds pour la formation de chercheurs et l'avancement de la recherche du Québec (FCAR) de 1988 à 1990. Le présent rapport est le dernier d'une série de trois. Le premier rapport s'intéresse aux aspects structurels et quantitatifs de la production et procède à l'analyse du contenu de l'ensemble des oeuvres ainsi que de leur orientation. Le deuxième rapport porte sur les méthodes d'analyse de contenu. Le troisième analyse en profondeur les itinéraires des 21 producteurs majeurs, leurs orientations théoriques en criminologie, leurs perspectives sur la question des femmes et les conditions dans lesquelles s'effectue leur production.

TABLE DES MATIÈRES

INTRODUCTION	1
Les producteurs majeurs	2
La structure des entrevues	3
Les grilles d'analyse	4
LES ITINERAIRES INTELLECTUELS ET PROFESSIONNELS DES PRODUCTEURS	5
Les études	6
Les expériences, les événements et les personnes ayant influencé les producteurs majeurs	6
L'ORIENTATION INTELLECTUELLE DES INTERVIEWES, PAR RAPPORT A LA CRIMINOLOGIE	9
Les courants de pensée auxquels les producteurs se réfèrent ou reconnaissent appartenir .	10
Les auteurs et les oeuvres cités par les interviewés comme les ayant influencés dans leurs orientations en criminologie	14
Les questions, problèmes, objets et perspectives privilégiés par les interviewés	16
Les pistes et les pièges en criminologie entrevus par les interviewés	23
LES ORIENTATIONS ET PERSPECTIVES SUR LA QUESTION DES FEMMES ...	24
L'origine de la préoccupation pour la question des femmes	24
Les courants de pensée sur la question des femmes	28
Les auteurs et les oeuvres cités par les interviewés en rapport avec la question des femmes	29

Les objets, méthodes, hypothèses et perspectives privilégiés dans l'étude de la question des femmes	30
Les pistes et les culs-de-sac entrevus par les interviewés dans l'étude de la question des femmes en criminologie	36
Les repères négatifs	36
Les pistes prometteuses	37

LES CONDITIONS DE PRODUCTION EN CRIMINOLOGIE SUR LA QUESTION

DES FEMMES	39
Les milieux "porteurs" et les milieux "bloqueurs"	40
Les personnes ayant obtenu du support	41
La nature et l'intensité du support	41
L'accueil fait à la production sur la question des femmes	42
Les raisons invoquées pour expliquer les conditions faites à la production sur la question des femmes	43
Les suggestions faites par les interviewés pour améliorer les conditions de production sur la question des femmes	44
Les commentaires des interviewés quant à l'importance relative de la question des femmes en criminologie	45

ANNEXE A	46
-----------------------	----

ANNEXE B	49
-----------------------	----

INTRODUCTION

Dans un premier rapport (Mai 1990), le Groupe de recherche sur la question des femmes en criminologie a rendu compte des œuvres produites dans ce domaine (la question des femmes en criminologie), de 1964 à 1989, c'est-à-dire depuis les débuts de la criminologie universitaire au Canada jusqu'à ces dernières années. Les travaux pertinents des criminologues universitaires canadiens ont alors été analysés sous les rapports suivants: nature des écrits, objet, méthode, orientation théorique, et, finalement, présence ou absence d'une perspective féministe. La production a été décrite par centre universitaire, par année, et selon le sexe des auteurs.

Le deuxième rapport, intitulé L'analyse de contenu: aspects méthodologiques, techniques et épistémologiques, constitue le chapitre méthodologique de notre recherche. On y traite des grands courants touchant l'analyse de contenu et des raisons qui ont motivé les choix de l'équipe quant aux techniques retenues, celles-ci différant selon la nature du matériel à analyser.

Dans le présent rapport, le troisième, nous nous intéressons non plus aux productions mais aux producteurs, à leur itinéraire intellectuel et professionnel, à leurs orientations théoriques en criminologie, à leurs perspectives sur la question des femmes et aux conditions dans lesquelles s'effectue leur production.

Parmi les 125 professeurs enseignant la criminologie dans des centres universitaires au Canada, le Groupe de recherche en a identifié 21 qu'il considère comme les "producteurs majeurs", désignant par là ceux et celles qui se détachent, dans leur centre respectif, comme s'étant le plus intéressés à la question des femmes¹.

¹Voir la description du processus ayant conduit à l'identification des 21 producteurs majeurs dans le premier rapport, page 7.

Ces 21 producteurs majeurs ont été rencontrés individuellement, interviewés par un membre de l'équipe de recherche, généralement sur les lieux mêmes où ils enseignent et font de la recherche en criminologie.

Les entrevues ont été enregistrées et transcrites au texte. Elles ont été analysées soit par une des chercheuses pour les réponses de type factuel, soit par l'équipe en entier pour les réponses prêtant à interprétation ou nécessitant la connaissance approfondie de plusieurs perspectives théoriques.

Les producteurs majeurs²

Ces 21 producteurs majeurs sur la question des femmes en criminologie universitaire au Canada se répartissent comme suit:

- 9 femmes et 12 hommes,
- 7 francophones et 14 anglophones.
- 2 sont à l'Atlantic Institute of Criminology de l'Université Dalhousie,
- 4 à l'École et au Centre international de criminologie comparée de l'Université de Montréal,
- 3 au Département de criminologie de l'Université d'Ottawa,
- 3 au Centre of Criminology de l'Université de Toronto,
- 4 au School of Human Justice de l'Université de Régina,
- 2 au Program in Criminology du Département de sociologie de l'Université d'Alberta,
- 3 à la School and Criminology Research Centre de l'Université Simon Fraser de Colombie Britannique.

²Afin de respecter l'anonymat des professeurs interviewés, nous emploierons un seul genre grammatical dans le présent rapport, et nous avons opté pour le masculin étant donné que les hommes représentent plus de la moitié de notre population.

La structure des entrevues

L'équipe de recherche voulait savoir non seulement quelle place la criminologie universitaire canadienne fait à la question des femmes (notre premier rapport répond déjà à cette question) mais aussi qui sont les producteurs principaux à cet égard, comment ils sont venus à la criminologie et à la question des femmes; quels sont les courants de pensée et les auteurs avec qui les interviewés se reconnaissent des parentés, tant en criminologie en général que sur la question des femmes en particulier; dans quelles conditions s'effectue la production universitaire en criminologie sur la question des femmes? Comment est-elle reçue par l'unité d'enseignement et de recherche universitaire et par le milieu plus large de l'aide subventionnelle à la recherche et par celui de l'édition scientifique?

L'intérêt des membres de l'équipe de recherche pour ces différents problèmes les avait conduites à retenir six questions d'entrevue qu'elles ont pré-testées à l'automne 1988, dans un entretien avec Carol Smart, auteure britannique de travaux sur les femmes et le contrôle social et pénal³. Ce test a permis d'élaguer quelques questions inutiles et d'en préciser d'autres. Suite à cette première entrevue, une des chercheuses allait interviewer les personnes identifiées comme les producteurs les plus importants à l'Atlantic Institute of Criminology de l'Université Dalhousie.

L'analyse de ces premiers entretiens a amené les chercheuses à remanier l'ordre des questions et à prévoir des sous-questions. L'équipe a retenu six thèmes d'entrevue, (voir l'Annexe A pour les versions française et anglaise de ce schéma), et en a conservé cinq dans l'analyse finale:

- l'itinéraire qu'avaient parcouru les producteurs, leur cheminement "en route" vers la criminologie (Q.1);

³Smart, Carol. *Women, Crime and Criminology: A Feminist Critique*. London, Routledge and Kegan Paul, 1976.

Pour des oeuvres plus récentes sur les femmes et le contrôle social et pénal, voir:
Smart, Carol and B. Smart. *Women and Sexuality and Social Control*. London, Routledge and Kegan Paul, 1978.

Smart, Carol. *Feminism and the Power of Law*. London, Routledge, 1989.

- leur orientation théorique dans la discipline criminologique, c'est-à-dire les courants de pensée qui les ont inspirés, ceux auxquels ils se rattachent (Q.2);
 - leur cheminement vers la "question des femmes" et leurs perspectives sur cette question (Q.3);
 - les conditions dans lesquelles ils estiment que leur production sur la question des femmes s'effectue (Q.6).
 - les enseignements et plus généralement "l'activité" sur la question des femmes, dans l'unité (Q.5).
- Les interviewés ne disposaient pas de toutes les informations requises pour répondre à cette dernière question, mais leurs perceptions ne manquent pas d'intérêt; nous en parlons dans le traitement de la question 6.

La question 4 portait sur l'implication politique et communautaire des auteurs sur la question des femmes; elle a été mal comprise ou mal formulée pendant les entrevues et n'apportait pas de données comparables, de chercheur à chercheur. Nous avons donc renoncé à en faire l'analyse détaillée.

Les grilles d'analyse

Dans l'analyse des entrevues, le Groupe s'est inspiré des approches de Berelson (1971)⁴ et de Ghiglione et coll. (1980)⁵ et il a alors procédé à une analyse thématique à la différence des techniques utilisées dans l'analyse des documents écrits (création d'index et analyse lexicale, rapport 1, page 18).

Pour l'analyse des entrevues, le Groupe a conçu des grilles permettant de regrouper les éléments sans perte d'informations, la consigne étant par ailleurs de demeurer "collé" aux mots mêmes de

⁴Berelson, B. Content Analysis in Communication Research. New York, Hafner Publishing Company (1952) 1971.

⁵Ghiglione, R.; Beauvais, J.L.; Chabrol, C. et A. Trognon. Manuel d'analyse de contenu. Paris, Armand Colin, 1980.

l'interviewé spécialement dans les passages où les auteurs parlent de leurs orientations, des idéologies, des courants de pensée qui les influencent.

On trouvera à l'Annexe B les six grilles utilisées dans le dépouillement des réponses aux questions 1, 2, 3, 4, 5 et 6. Ces grilles sont elles-mêmes le fruit de l'application successive de plusieurs schémas d'analyse au matériel recueilli. (Voir à ce sujet le rapport 2, de Maryse Barbance, qui décrit le cheminement méthodologique de l'équipe de recherche, p.25-28).

Le matériel recueilli à partir des questions portant sur l'itinéraire qu'ont suivi les interviewés "en route" vers la criminologie (Q.1) et sur les conditions dans lesquelles s'effectue leur travail quand ils écrivent sur la question des femmes (Q.6) prêtait peu à l'interprétation. Il a donc été dépouillé par deux chercheuses travaillant isolément, et les retranscriptions et réductions opérées ont fait l'objet de vérifications ponctuelles par d'autres membres de l'équipe de recherche et par la directrice.

Quant au matériel issu des questions portant sur l'orientation des interviewés, en criminologie (Q.2) et sur la question des femmes (Q.3), il a été examiné en panel par toute l'équipe, d'abord en présence de Maryse Barbance avec qui nous avons décidé de la méthode d'analyse et construit les grilles, ensuite sans elle, mais toujours en équipe.

Voyons maintenant les résultats de l'analyse du contenu des entrevues, thème par thème.

LES ITINERAIRES INTELLECTUELS ET PROFESSIONNELS DES PRODUCTEURS

(Question 1)

Comme indiqué plus haut, on trouve à l'Annexe B la grille ayant servi au dépouillement des réponses à la première question: **Comment êtes-vous venu(e) à la criminologie?**

A cette question, les interviewés ont répondu en évoquant leurs études (discipline et lieu), des expériences, des événements, des personnes et, parfois, des recherches et des enseignements qui venaient en quelque sorte confirmer leur vocation ou en modifier le cours.

Les études

La formation universitaire des interviewés les ayant conduits à la criminologie est à la fois variée et non linéaire en ce sens que la majorité des répondants a poursuivi des études de baccalauréat, de maîtrise et de doctorat dans des disciplines différentes, d'étape en étape. En fait, seuls deux d'entre eux ont obtenu leurs diplômes de grade supérieur dans la discipline où ils avaient fait leurs études de premier cycle.

Tous les interviewés ont obtenu des grades en sciences humaines et sociales, mais près de la moitié dit n'avoir "jamais étudié en criminologie". De fait, seuls 12 répondants sur 21 ont un diplôme universitaire dans cette discipline. Les autres disciplines fréquentées au cours des études sont la sociologie, le service social, la psychologie, le droit, la géographie, les relations industrielles, les programmes interdisciplinaires regroupant les sciences politiques, la sociologie et l'anthropologie, et la littérature et la musique.

Les répondants ont étudié, à l'un ou l'autre moment de leur cursus, dans plusieurs pays différents: le Canada (15), l'Angleterre (7) et les Etats-Unis (6). Ajoutons qu'un répondant a aussi étudié en Pologne et qu'un autre a aussi fréquenté des universités en Allemagne, en France et au Mexique. Six n'ont donc fréquenté aucune institution universitaire canadienne.

Les expériences, les événements et les personnes ayant influencé les producteurs majeurs

Les expériences, à la différence des événements, sont durables et, en général, comportent une sorte d'apprentissage. Ces expériences se subdivisent elles-mêmes en trois sous-catégories.

Dans la première, on trouve des activités professionnelles ou semi-professionnelles mettant les interviewés en contact personnel avec des délinquants, des criminels, des prisonniers ou avec les membres de communautés défavorisées et marginales. Plusieurs des répondants (7) sont venus à la criminologie par ce chemin. A titre d'exemple, ce sont *des stages* effectués dans le cours d'une formation professionnelle (en service social par exemple, ou après des études collégiales) qui les ont convaincus d'aller chercher un grade universitaire en criminologie ou de postuler un emploi de professeur ou de chercheur en criminologie. D'autres ont exercé des *fonctions de direction* ou de *responsabilité professionnelle* dans des services de probation ou des prisons avant de s'orienter carrément vers des études supérieures en criminologie, puis vers l'enseignement et la recherche dans ce domaine.

Dans la seconde catégorie d'expériences, on trouve des répondants qui ont été confirmés dans leur intérêt pour la criminologie par la voie de la recherche et de l'enseignement; deux des interviewés ont eux-mêmes fondé un institut ou un département identifié à la criminologie.

Une troisième catégorie de répondants évoque des expériences plus personnelles: le fait d'avoir été soi-même l'objet d'arrestation et de procès pénal, l'engagement dans des mouvements politiques se portant à la défense des détenus ou de groupes marginalisés, une origine socio-économique très modeste et le fait d'avoir soi-même vécu au milieu de jeunes pré-délinquants, la fréquentation des quartiers les plus criminogènes d'une ville pour des fins d'observation gratuite (non professionnelle), la rencontre avec une prostituée; une autre personne dit que son intérêt pour la criminologie traverse toute sa vie: elle a grandi près d'une prison, a eu un ami "placé" à l'école de réforme.

Les événements considérés comme responsables de l'entrée en criminologie sont de plusieurs types. Pour certains, ce sont des occasions (une offre d'emploi, un contrat, un assistanat), pour d'autres une rencontre ou un choc.

Dix des vingt-et-un répondants ont décidé de faire carrière en criminologie parce qu'un poste leur était offert comme enseignant. D'ailleurs, plusieurs de ceux-là sont venus à la discipline parce que des bourses leur étaient accessibles dans ce domaine, des assistanats de recherche leur facilitaient

la vie et guidaient en quelque sorte leurs intérêts. Pour d'autres, d'abord intégrés à la sociologie, au travail social ou à la psychologie, la volonté de venir à la criminologie a été déclenchée par un contrat de recherche, la participation active à une commission d'enquête sur le crime, sur les prisons ou la déviance. Deux interviewés mentionnent que c'est leur thèse qui a été le chemin de leur engagement en criminologie; trois autres, la rédaction d'un livre, d'un article. Plusieurs sont venus à la criminologie suite à une recherche sur l'un des objets propres à la discipline ayant particulièrement suscité leur intérêt. Enfin, deux des interviewés se sont inscrits en criminologie parce qu'ils avaient été refusés dans d'autres disciplines.

Deux interviewés estiment que leur venue à la criminologie est purement accidentelle et n'a rien de planifié. Ils ont "glissé" vers ce champ de connaissances un peu parce que rien d'autre ne les intéressait ou parce que quelqu'un les y poussait.

Rappelons une observation énoncée précédemment: les cheminements des répondants sont rarement rectilignes. On compte sur les doigts d'une seule main ceux et celles qui sont venus d'entrée de jeu à la criminologie et y sont demeurés.

Les personnes influentes ayant contribué à la venue des interviewés en criminologie le sont à divers titres.

Quelques répondants estiment que c'est un professeur ou un directeur de recherche qui est responsable de leur engagement en criminologie. Les noms évoqués sont ceux de Szabo (3), Chambliss (2), Dorie Klein (2), Erikson, Hirschi, Landreville, Ratner, Taylor, Willett; quelques professeurs de l'Ecole de criminologie de Berkeley et des enseignants à l'Université de Washington.

Pour d'autres, les personnes influentes sont des proches: l'épouse (2), le père, un oncle, une soeur, les praticiens qu'on observe sur le terrain.

Certains évoquent aussi des auteurs dont les oeuvres ont eu un pouvoir déclenchant sur leur "vocation": Durkheim; Foucault; Taylor, Walton et Young; Adler, Bowker, Millett et Simon -ces quatre dernières ayant surtout provoqué l'intérêt des répondants pour la question des femmes.

Sur ces "pères ou mères intellectuels", nous aurons l'occasion de revenir avec la question portant sur les orientations théoriques.

L'ORIENTATION INTELLECTUELLE DES INTERVIEWES, PAR RAPPORT A LA CRIMINOLOGIE (Question 2)

En nous inspirant des méthodes d'analyse thématique proposées par Berelson (1971) et par Ghiglione et coll. (1980), nous avons retenu sept jalons (Annexe B, Q.2) pour étudier la deuxième question qui se formulait ainsi: **De manière générale, où vous situeriez-vous par rapport aux grandes orientations théoriques en criminologie?**

Ces jalons sont:

- 1) les courants de pensée auxquels l'interviewé se réfère ou reconnaît appartenir;
- 2) les auteurs dont il s'inspire et les oeuvres qui l'ont marqué;
- 3) le lien positif ou négatif qu'il entretient avec ces courants, avec ces auteurs à différents moments de son parcours;
- 4) les perspectives, questions et objets d'étude qu'il privilégie ou qui lui semblent d'intérêt majeur pour la criminologie;
- 5) les pistes prometteuses et les culs-de-sac entrevus;
- 6) les disciplines autres que la criminologie, l'ayant inspiré; et
- 7) ses propres travaux témoignant de ses orientations et de son cheminement.

Les courants de pensée auxquels les producteurs se réfèrent ou reconnaissent appartenir

Nous analyserons séparément le groupe des interviewés francophones et celui des anglophones.

Les francophones (7) utilisent 32 repères pour se situer. C'est dire que chacun, ou presque, se réfère à plus d'un courant et d'ailleurs, pour plusieurs, le cheminement à travers la discipline est marqué par plusieurs positions théoriques différentes parfois successives, parfois concomitantes. Cependant, on peut regrouper les répondants en quatre catégories. Il y a: 1) ceux qui tiennent à ne pas se situer; 2) ceux qui se définissent à contre-jour, c'est-à-dire négativement par rapport à un courant; 3) ceux qui se positionnent à partir de leur ambivalence par rapport à un ou des courants; 4) ceux qui s'identifient nettement à un ou plusieurs courants.

Ceux qui refusent de se situer: en fait, chez les francophones, on ne trouve qu'un répondant qui refuse carrément de se situer. Un autre se définit tout au long de l'entrevue comme un éclectique, ce qui est une façon de se poser intellectuellement. Un troisième se définira comme un "positiviste éclectique"; il s'identifie plus tard à l'éclectisme, au positivisme et à un certain pragmatisme.

Ceux qui se définissent à contre-jour, c'est-à-dire négativement par rapport à un courant de pensée: on trouve ici cinq répondants. Deux expriment leur rejet du positivisme, et c'est, dans un premier temps, comme cela, qu'ils se posent aux plans idéologique et intellectuel. Deux autres interviewés se définissent négativement par rapport à toute perspective étiologique. Enfin, un rejette le "marxisme classique".

Ceux qui sont ambivalents: on trouve ici, chez les francophones, plusieurs des répondants, certains appartenant aussi à la catégorie précédente. Quelques interviewés ont des réactions positives et négatives par rapport au positivisme. Pour certains, cela dépend des moments de leur carrière; d'autres reconnaissent toujours l'utilité du courant positiviste et de la démarche empirique tout en rejetant une part de l'idéologie qui se rattache à ce courant. Un des répondants exprime son ambivalence par rapport à l'abolitionnisme dont il reconnaît les limites pour certains objets d'étude,

les femmes notamment. Quatre des répondants sont ambivalents par rapport au marxisme, soit qu'ils en aient adopté la doctrine, à certains moments, mais qu'ils aient développé récemment une position critique à l'endroit de cette théorie, soit qu'ils aient toujours considéré cette méthode et cette idéologie avec ambivalence. Enfin, un répondant exprime son ambivalence par rapport à l'interactionnisme.

Ceux qui s'identifient à des courants de pensée: vers la fin de leurs propos sur cette question, les interviewés francophones se situent assez clairement (sauf celui qui a d'emblée refusé de le faire) par rapport à des courants bien connus. Ainsi, un des répondants se déclare "positiviste éclectique". Nous en avons parlé plus haut. Un autre est un partisan de l'ethnométhodologie. Un troisième est un tenant de l'interactionnisme symbolique. Un quatrième de l'"interactionnisme radical". On trouve trois répondants qui s'identifient au courant de la réaction sociale, une perspective dont nous avons parlé dans notre premier rapport, qui est d'origine française et dont on reconnaît souvent la paternité à Philippe Robert, un courant qui s'apparente au constructivisme et qui fait l'histoire critique du contrôle social. Dans cette même veine, on trouve un partisan de la perspective historico-critique, deux tenants du constructivisme, ou plus exactement une personne se reconnaissant dans la "perspective de la construction sociale" et l'autre, dans "le constructivisme". Sept perspectives critiques sont mentionnées sous diverses appellations; ainsi des interviewés se reconnaissent dans le "courant critique", la "pratique d'une critique marxiste", le "néo-marxisme" et l'Ecole de Francfort, le "post-marxisme", le "post-modernisme", le "socialisme", et "l'ethnométhodologie marxiste".

Les anglophones (14 personnes) utilisent 35 repères, pour décrire ou identifier les influences et les courants de pensée auxquels ils reconnaissent devoir quelque chose, eu égard à leurs orientations en criminologie. On trouve: 1) un premier groupe de répondants qui refusent de se situer; 2) un deuxième groupe qui se pose négativement par rapport à des courants connus; 3) un troisième qui veut bien s'identifier à des perspectives relativement connues mais en nuancant son adhésion à ces courants; 4) un quatrième qui opère des combinaisons entre quelques courants ou qui exprime des ambivalences; 5) enfin, un cinquième contingent qui exprime des positions clairement identificatoires.

Ceux qui refusent de se situer: ils sont plus nombreux et plus catégoriques que chez les francophones. On trouve un répondant qui se décrit carrément comme éclectique, un autre comme "mixed", deux qui se déclarent "not fixed" et un cinquième qui dit qu'il n'a pas de "strong theoretical position". Un répondant exprime de façon imagée sa peur d'être identifié et limité par un courant: il est "worried of being boxed".

Ceux qui se posent négativement ou qui expriment leur distance par rapport à des courants de pensée: par exemple, on relève des expressions telles que "away from the classical and conservative views in criminology", "away from critical sociology", "away from structural functionalism", ou encore, "away from parsonian sociology".

Ceux qui nuancent leur adhésion à des courants de pensée: certaines expressions traduisent une adhésion à un courant mais marquent en même temps des nuances et des distances. Ainsi en est-il de "non sexist feminist", de "non forbearing marxist" et de "to the left of critical criminology".

Ceux qui expriment des ambivalences: deux répondants se situent "entre très critique et libéral". Un interviewé exprime son ambivalence par rapport à l'empirisme: un peu comme ses collègues francophones, il estime que la recherche ne doit pas faire fi de cette approche, mais d'autre part, il veut garder ses distances par rapport au positivisme.

Ceux qui expriment des positions identificatoires: voici les descripteurs utilisés par les répondants pour se positionner de façon plus catégorique. L'un des interviewés dit que l'empirisme est le courant de pensée qui le décrit le mieux. Pour un autre c'est la "criminologie" qui est son courant de pensée. Un répondant s'identifie comme fonctionnaliste. Un autre comme interactionniste. Deux répondants se reconnaissent dans le courant de la criminologie critique. Deux se rattachent de quelques façons au réalisme: l'un se décrit comme "left realist", l'autre comme se rattachant à "l'American realism". Un répondant estime que le mot "radical" le décrit bien. Un autre signale que ce sont des orientations spirituelles qui lui servent de repères. L'un dit qu'il appartient au courant des "human rights" et qu'il se préoccupe d'abord et avant tout de "equality and inequality". Un interviewé se définit comme un "marxiste orthodoxe" alors que deux autres se décrivent comme

néo-marxistes. Un, comme féministe, l'autre comme féministe socialiste, et un dernier comme "critical feminist".

Comme notre premier rapport l'avait déjà fait pressentir, parmi ceux qui "se positionnent", on distingue des influences et des identifications assez différentes chez les francophones et chez les anglophones. Chez les premiers, ce qui semble dominer comme perspective critique, c'est le constructivisme s'inspirant des approches de Foucault, de Robert, ou d'autres courants de critique historique. Chez les seconds, les anglophones, on réfère plus souvent à la criminologie critique dont on sait, en tout cas dans l'oeuvre bien connue et classique de Taylor, Walton et Young, qu'elle est d'orientation marxiste. On trouve aussi des tenants d'un courant réaliste, ("I was active with real issues of violence in the community" dit l'un d'eux). Les orientations théoriques semblent plus variées chez les anglophones (notons qu'ils sont deux fois plus nombreux) et vont des théories du développement à celle des droits de la personne et aux "orientations spirituelles".

En résumé, on pourrait dire que la perspective critique des francophones privilégie l'histoire, l'herméneutique de la norme, les processus contribuant à la construction du crime, de la criminalité, de la répression et du traitement. Chez les anglophones, le marxisme a eu une influence plus importante et celle-ci perdure chez plusieurs qui s'identifient au moment de notre enquête, à divers courants néo-marxistes. Une catégorie se confirme avec l'analyse des entrevues des anglophones, c'est celle des pragmatiques: quelques éclectiques qualifient ainsi leur position, finalement, et se décrivent comme "mixed reformist". Cette position ressemble à celle des interviewés francophones qui se décrivent, l'un comme un empiriste éclectique, et l'autre comme réformiste et pragmatique.

Plusieurs interviewés insistent pour que nous notions que leur position exprimée au cours de l'entrevue est le fait d'un cheminement qui les a conduits à travers plusieurs courants. Ainsi, trois répondants reconnaissent avoir été les tenants dans les années 60 du positivisme le plus pur ou d'un fonctionnalisme très orthodoxe, puis ils ont évolué vers une analyse de type interactionniste dans les années 70. Les mêmes ou d'autres, qui s'étaient d'abord définis comme partisans de l'étiquetage, ont ensuite entrepris de faire la critique de l'interactionnisme, soit à partir d'une position marxiste qui les rendait conscients du pouvoir de l'Etat et des clivages de classe, soit à partir d'une position

constructiviste et par la critique historique. Un peu plus tard dans leur cheminement et dans l'entrevue, on pourra retrouver les mêmes personnes adhérant au néo-marxisme, etc.

Les auteurs et les oeuvres cités par les interviewés comme les ayant influencés dans leurs orientations en criminologie

Les francophones citent plusieurs auteurs et oeuvres, et diverses orientations. Un seul auteur est choisi par deux interviewés comme ayant décidément eu beaucoup d'influence sur eux, il s'agit de Foucault. Plusieurs penseurs associés aux courants marxiste et néo-marxiste sont évoqués: Engels et Marx évidemment, mais aussi Gramsci, Horkheimer, Althusser et Poulantzas, et "un directeur de thèse" dans une université britannique qui, selon l'interviewé, était un marxiste classique. Un interviewé rappelle l'influence que les trois auteurs britanniques Taylor, Walton et Young ont eue sur lui et un autre relève l'influence de Gordon West. Un répondant se réfère à Dorie Klein. Un autre évoque le nom de Chambliss.

Chez les francophones, certains répondants se réfèrent aux "pères" des courants minimaliste et abolitionniste, Schur et Hulsman, respectivement.

D'autres signalent l'importance pour eux des ethnométhodologues et des pères du courant symbolique interactionniste. Ils évoquent Garfinkel; Becker, Blumer, Lemert, Matza. Chez les francophones, comme chez les anglophones d'ailleurs, quelques répondants se réfèrent au théoricien par excellence de la philosophie du "sujet", Max Weber.

Enfin d'autres noms sont évoqués, en vrac, d'auteurs d'orientation variée: Nietzsche, Durkheim; Lesley Gibbs, Carol Gilligan, Hayek, Hirschi, Homans, Sutherland, von Hirsch, et dans la perspective "clinique", Erikson, Mailloux, Szurek et Johnson.

Les anglophones citent aussi des auteurs de divers courants de pensée. Deux auteurs reçoivent des mentions de plus d'un interviewé. Ce sont Foucault, mentionné trois fois, et Marx, mentionné deux

fois. D'autres auteurs s'inscrivant dans les courants marxiste et néo-marxiste sont évoqués: il s'agit de Cohen, Habermas, Platt et Laureen Snider. Un interviewé se réfère aux "prédécesseurs de l'Ecole de Francfort" sans qu'il soit bien possible d'identifier de qui il s'agit. L'un des interviewés tient à mentionner l'influence qu'a eue sur lui Barbara Armwright.

En ce qui a trait au courant que nous avons qualifié précédemment de minimaliste et d'abolitionniste, les répondants anglophones mentionnent Christie qu'on peut certainement qualifier de minimaliste et Mathiesen, théoricien de l'abolitionnisme.

Un interviewé tient à mentionner le nom de l'un des grands-pères du courant interactionniste, Cooley. Comme chez les francophones, Weber est évoqué.

Enfin, quelques répondants évoquent des auteurs d'orientations diverses comme Bookchin, et un Canadien, Ericson.

En résumé,

- 1) chez les francophones comme chez les anglophones, les seuls noms recueillant plus d'une mention sont ceux de Foucault et de Marx;
- 2) le courant interactionniste a influencé plusieurs des répondants dans l'un et l'autre groupe, à un moment ou à un autre de leur carrière. L'importance de cette perspective semble avoir été plus grande chez les francophones que chez les anglophones, si l'on en juge par le nombre d'auteurs évoqués;
- 3) le néo-marxisme sous toutes ses formes et dans toutes ses variantes est important pour les uns comme pour les autres; les référents évoqués sont cependant rarement les mêmes;
- 4) quelques répondants s'identifient (avec ou sans ambivalence) au minimalisme et à l'abolitionnisme. Les auteurs évoqués diffèrent selon le groupe linguistique. Chez les

francophones, c'est Schur et Hulsman qui sont les référents; chez les anglophones, Christie et Mathiesen.

Les auteurs influents s'inscrivent dans un *cheminement*: ils ont pu n'avoir qu'une influence relativement passagère. Parfois, il s'agit d'auteurs qui ont encore un certain écho dans les orientations théoriques des interviewés, mais qui ne dominent plus leur perspective actuelle.

Les questions, problèmes, objets et perspectives privilégiés par les interviewés

Quels sont les questions, problèmes, objets et perspectives qui apparaissent comme *centraux* aux interviewés?

Les francophones se posent des questions qui tournent essentiellement autour de trois concepts: celui de justice; celui des droits des personnes et celui de pouvoir.

En fait, ces questions s'expriment souvent, plus souvent que chez les anglophones, en terme de problèmes. Selon certains, il faut à tout prix bien analyser le "phénomène criminel", sans prétention à la recherche des "causes"; il est important d'avoir une intention descriptive. Un des principaux problèmes mentionnés est l'existence de tendances théoriques contradictoires en criminologie; selon certains, le fait de s'y attarder nous détourne des vrais problèmes de la criminologie et aussi de la question des femmes. Or un autre des problèmes majeurs de la criminologie est sûrement la situation particulière des femmes dans le milieu pénal. Cette question, par ailleurs, ne peut être abordée dans le paradigme positiviste; il faut utiliser d'autres modèles pour l'étudier.

Liée à la question des problèmes, on trouve celle des objets que la criminologie devrait privilégier. Deux francophones mentionnent qu'il est important de faire des recherches et surtout d'engendrer une action qui vise à réduire l'insécurité et la criminalité. Il importe aussi de développer un système axé sur le droit, et des valeurs de civilisation. *L'un* des objets d'étude et d'action, selon quelques interviewés, doit être d'aider les victimes, de donner des droits aux victimes, de faire en sorte

qu'elles obtiennent réparation dans le système de justice. A propos des jeunes délinquants, un répondant estime qu'il faut étudier des cohortes et des groupes d'âge de façon à isoler l'effet des cycles de vie.

Concernant les perspectives, c'est-à-dire la vision qu'ont les interviewés du contrôle pénal et aussi les méthodes et les approches que, selon eux, la criminologie devrait adopter, on trouve des aperçus différents chez les francophones et chez les anglophones. Chez les francophones, ces perspectives et approches s'expriment souvent en terme de référence à des écoles de pensée.

Deux interviewés se réfèrent au marxisme qui les a aidés à comprendre différemment ce qui se passe en criminologie. A un certain moment de leur itinéraire, ils ont perçu l'organisation capitaliste comme étant à la source de bon nombre de crimes et pouvant expliquer la criminalité. Mais ces mêmes interviewés, plus tard dans leur cheminement, se sont rendu compte que l'économie capitaliste ne permettait pas de comprendre complètement l'oppression des femmes, leur type de déviance et plus généralement le phénomène de la criminalité. Ainsi, ceux-là et d'autres ont-ils souvent opté pour une perspective néo-marxiste qu'ils résument eux-mêmes de la façon suivante: en plus du système de production, il faut bien prendre en compte *l'idéologie, la culture et les structures politiques* comme explication des inégalités de classe et de sexe.

Parmi les néo-marxistes, il en est qui se réfèrent carrément à l'Ecole de Francfort, par exemple à Horkheimer qui déconstruit plusieurs des positions doctrinales des marxistes. Ces interviewés ou d'autres croient qu'il faut aussi faire la critique du néo-marxisme et se sont employés à le faire dans leurs travaux. Ces néo-marxistes, partisans de l'Ecole de Francfort, ou même les critiques du néo-marxisme disent qu'il faut bien marquer l'interaction des facteurs; c'est l'orientation qu'ils essaient de donner à leurs travaux qui notent la multiplicité des pouvoirs. Et d'ailleurs, disent certains, le pouvoir est bien sûr une source de répression mais on peut et on doit le voir aussi comme source de changement social donc de progrès. Dans leur critique du marxisme classique, ces mêmes néo-marxistes notent que la victimisation en général, et spécialement celle des femmes, est mal expliquée ou inexpliquée chez Marx et chez les néo-marxistes.

Un autre groupe d'interviewés francophones estiment que la perspective, l'orientation de leurs travaux tournent autour de l'ethnométhodologie: ils sont particulièrement soucieux de considérer le sujet de leur étude comme un agent social; c'est dire qu'ils visent aussi à montrer comment les structures sont construites. On trouve parmi ceux-là, ou même en dehors de ce groupe, des interviewés qui ont opéré une combinaison entre l'ethnométhodologie et des perspectives marxistes renouvelées. L'idée centrale de ceux-là, c'est *que toute réalité est construite*. Il faut se tenir très près du vécu des gens, de l'origine des phénomènes, aller chercher comment les problèmes résonnent chez les sujets eux-mêmes, comment s'organisent la réaction sociale et la politique de l'Etat en réponse au crime.

On est ici déjà dans ce sous-groupe des francophones qui s'inspirent nettement des théories de la construction sociale. Celles-ci, disent ces interviewés, sont particulièrement importantes pour comprendre l'oppression des femmes. En effet, toutes les réalités, et le pouvoir en particulier, sont construites. Le sujet lui-même est construit par les structures. Les tenants du constructivisme se retrouvent ici avec les tenants de l'approche de la réaction sociale qui a entrepris une critique historique de la notion de crime et surtout une critique de l'histoire des lois et de la répression. Chez ces tenants de la réaction sociale, les méthodes sont tantôt qualitatives et tantôt quantitatives, les unes et les autres se complétant.

Toujours chez les francophones, on trouve aussi des interviewés qui veulent continuer de privilégier la perspective interactionniste symbolique qu'ils ont utilisée de façon centrale à un moment de leur carrière, prétendant avec Becker et Matza que le délinquant devient tel parce qu'il est stigmatisé et défini aussi à travers le processus interactif où, évidemment, la définition procède de celui qui a le pouvoir, que ce soit l'adulte par rapport à l'enfant, les hommes par rapport aux femmes, les agents de l'Etat par rapport au "monde ordinaire". Cependant ces interactionnistes, passés et même présents, essaient de dépasser les limites de l'interactionnisme et s'inspirent maintenant d'une criminologie plus radicale qui fait place à l'Etat et à son pouvoir définitionnel.

Enfin, il se trouve quelques interviewés qui sont encore très inspirés par une doctrine positiviste, laquelle fonde leur position méthodologique: selon eux, il importe par dessus tout de bien observer

les faits, de bien les compter et de trouver les *causes* du crime, de la criminalité sans trop se poser de questions sur qui définit ces faits et comment ils le sont. Ainsi, deux des interviewés privilégient l'approche quantitative et empirique.

A l'encontre de ces derniers, d'autres cependant, parlant de méthodes et même d'instruments se décrivent comme anti-statistique, anti-prédiction, estimant que ces techniques sont réductionnistes. Ils s'inquiètent de la manie quantitativiste qui domine une grande partie de la production criminologique américaine. La majorité de ces derniers croit qu'il faut intégrer les approches quantitatives et qualitatives.

Plusieurs interviewés reconnaissent que leur position originelle était naïve et dénotait un manque de conscience des enjeux politiques, économiques et sociaux parce qu'elle s'inspirait d'une sorte de libéralisme où tous les sujets du droit et du contrôle sont vus comme également capables de déterminer leur projet social. D'autre part, plusieurs interviewés, lorsqu'ils jettent un regard plus large sur les orientations en criminologie, estiment qu'à l'heure actuelle tout est très "éclaté". Certains croient que cela ne contribue pas à l'unité de la discipline et s'en inquiètent.

Les anglophones, soulèvent surtout les questions suivantes: quels seraient les systèmes sociaux dans lesquels on trouverait moins de délinquants, qui produiraient moins de criminalité? Comment expliquer que les pays occidentaux se prêtent si peu à la révolution (et liée à cela la question du développement et du sous-développement)? Comment se produisent les changements paradigmatiques à propos du contrôle social? Quel est ou quel serait le rôle des mouvements féministes et anarchistes dans ces changements? -Certains des interviewés qui se réclament de l'éclectisme se demandent si ce n'est pas toute la criminologie qui est devenue éclectique...

Chez les anglophones toujours, les problèmes soulevés sont les suivants: la criminologie critique a de grandes vertus mais elle crée des dilemmes pratiques, moraux et politiques. Par exemple, comment cette criminologie prend-elle en charge la criminalité ordinaire (street crime) ou les crimes violents commis par les acteurs puissants dans la société? Comment réduire l'écart énorme entre la "pensée sociale" et les "attitudes sociales"? On se demande aussi s'il faut vraiment conserver sa

confiance dans les groupes de "self help"? Faut-il tout baser sur l'effort personnel? La question des liens entre idéologies et pouvoirs économique et politique est une autre problématique soulevée. Quelle est l'importance du rôle des "verts" et des écologistes sociaux pour renouveler la pensée sociale? Faut-il entretenir dans la population une attitude sceptique à l'endroit des experts? Faut-il rejeter les définitions institutionnelles du savoir et de la recherche parce qu'elles prétendent à l'universalité niant ainsi les déterminations culturelles et de classe dans la production des connaissances?

Quant aux objets d'étude, les interviewés anglophones en mentionnent plusieurs: la violence culturelle, la violence de l'Etat, spécialement là où existent des systèmes de justice coutumière; la colonisation de classe; les crimes en cols blancs; les liens entre conditions économiques et crimes; la question de l'économie secondaire et celle du marché noir dans les pays communistes; et les effets du chômage sur la délinquance des jeunes. On ajoute que la criminologie devrait étudier comment s'installe et se construit la subordination, comment s'établissent les rapports de pouvoir et sujétion. On souligne l'importance d'aborder l'emprisonnement du point de vue du prisonnier, la prison comme institution répressive, le choix du traitement médical. Un interviewé s'est centré sur la question de l'injustice, des droits des femmes, mais aussi sur l'origine du capitalisme et sa transformation.

Certains interviewés expriment une volonté de changement paradigmatique: on souligne la nécessité de redéfinir le crime en fonction des véritables menaces à la sécurité, à la paix et à l'environnement; l'un des interviewés croit que la criminologie devrait travailler à remplacer le contrôle pénal par un système de négociations dans les tribunaux; on propose comme objet de réforme, voire de recherche et de réécriture, les traités criminologiques. Des interviewés, par ailleurs, rappellent l'importance de travailler en criminologie sur l'opinion publique et la peur du crime, sur les crimes d'attitudes (les "vices", les jeux et paris, etc.), et sur les problèmes liés à la consommation des drogues et de l'alcool.

Finalement, il est intéressant de noter que, parlant de la criminologie en tant que telle, les interviewés abordent la question des femmes. Ainsi, certains estiment qu'il importe de faire une

analyse *féministe* des écrits criminologiques, de considérer le genre (gender), ou le sexe, *sur un continuum*. Certains interviewés soulignent l'importance et l'urgence d'étudier les attitudes défensives des hommes face à la question des femmes ainsi que toute la question du patriarcat et de son influence sur la pensée criminologique et sur le traitement des femmes. Par ailleurs, pour ces mêmes interviewés et pour d'autres, la question des femmes en prison, les représentations dans la culture populaire et dans les médias des femmes criminelles et des femmes en prison, les prisonnières politiques et leurs actions qui se sont mérité des sanctions, la prostitution de rue et la question des femmes autochtones doivent être traitées comme des objets prioritaires. Quant à la victimisation, on veut l'étudier sous l'angle qui permettrait de comprendre comment les femmes n'arrivent pas à sortir de leur impuissance. Et enfin, le problème de l'avortement, les technologies de reproduction et les soins de santé pour les femmes sont mentionnés par plusieurs comme des objets auxquels doit aussi s'intéresser la recherche criminologique.

Chez les anglophones, parmi les perspectives et approches favorisées on retrouve une affirmation de l'importance du marxisme. Comme on l'a vu dans notre premier rapport, cette doctrine a eu une influence certaine sur plusieurs des interviewés de langue anglaise. Selon l'un des interviewés, il convient de se situer dans une "perspective marxiste structurelle" si on veut opérer des changements et travailler sur les zones d'indétermination. Un autre soutient que c'est dans une perspective "marxiste orthodoxe" qu'il faut considérer les objets de la criminologie, la criminalité et le crime. Deux autres se sentent très à l'aise dans les perspectives dites "radicales", qui font la critique des "problèmes criminologiques" *à la source*.

Quelques-uns ont comme perspective de faire "la critique de la critique". Ainsi, deux interviewés estiment que les minimalistes et abolitionnistes comme Christie, Mathiesen et Cohen ne vont pas assez loin. Et certains, ou les mêmes, estiment que les "gender issues", c'est-à-dire la question du genre ou du sexe, et les problèmes que cela pose à la criminologie sont véritablement l'arête, le point focal d'une criminologie critique. Plus globalement, plusieurs interviewés veulent faire "la critique de la criminologie critique".

Certains anglophones, parlant de leurs perspectives théoriques en général, s'identifient comme féministes: ils préconisent des approches "socialiste et/ou féministe", alors que d'autres se déclarent "féministes socialistes". Un autre adopte une perspective écologique mais à situer dans un contexte large: celui de l'organisation économique et patriarcale. "Écologique" est pris ici dans son sens étymologique.

A propos de leurs perspectives, plusieurs interviewés anglophones sont amenés à dire comment ils en ont changé, c'est-à-dire comment ils ont évolué, d'une approche à une autre, pendant leur carrière. Ainsi, l'un des interviewés déclare: "I moved from phenomenological, symbolic interactionism to the importance of class and economic exploitation". Un autre, un peu dans la même veine, est passé d'une perspective micro-analytique à une perspective macro-analytique afin de prendre en compte la question du pouvoir et de l'Etat.

Un interviewé déclare que ses perspectives originelles étaient les personnes et leurs problèmes; il se tient maintenant dans une "position milieu" là où s'étudient les limites du droit en ce qui touche les problèmes sociaux; il dit rejeter les positions radicales qui se limitent à la critique de l'Etat et des structures de pouvoir.

Touchant les approches et les méthodes, les uns disent avoir adopté une orientation le plus possible interdisciplinaire. D'autres estiment que seule l'observation participante apporte un peu de vérité sur les objets étudiés. Plusieurs privilégient l'entrevue comme instrument de recherche. Plusieurs aussi expriment des critiques sur les méthodes quantitatives et affirment les limites de ces méthodes dont l'un dit qu'elles sont "number crunching". Un autre, s'inspirant de Glaser, se réfère à la "grounded theory". Un autre déclare que son approche est matérialiste. Deux interviewés croient que toute approche doit être comparative.

De façon plus large, certains, spécialement parmi ceux qui se disaient éclectiques ou qui refusaient d'être identifiés à un courant de pensée, réaffirment ici leur inquiétude d'être "boxed and labelled into one paradigm". Enfin, un dernier dit qu'il faut nous comporter comme des "free thinkers" en ce qui touche à nos perspectives, questions et problèmes de recherche.

Les pistes et les pièges en criminologie entrevus par les interviewés

Les francophones ne parlent pas de pièges comme tels mais ils soulignent certaines limites des théories, particulièrement celles du marxisme. Ainsi, on rappelle que le marxisme classique n'explique pas la victimisation en général ni celle des femmes en particulier. Cependant, le marxisme peut aider à poser de nouvelles questions; celle des effets de l'économie capitaliste doit être conservée comme *une piste explicative, parmi d'autres*. Dans la suite logique de leur orientation théorique préférée, plusieurs interviewés francophones souhaitent qu'on développe une méthodologie qui rende compte de la façon dont se construisent les réalités, chez les gens ordinaires et chez les détenteurs du pouvoir ou même dans les médias.

L'un des culs-de-sac entrevu par les francophones consiste à fermer la criminologie sur elle-même. Il faut redéfinir toute la criminologie à partir de visions et de pistes venant soit de l'éthologie, soit de l'anthropologie, soit de la sociologie ou de la psychologie. En somme, il faut "sortir" de la criminologie, la rendre plus interdisciplinaire ou peut-être cesser de la penser comme une discipline. Les théories criminologiques tournent en rond.

Les anglophones, pour leur part, mentionnent la grande difficulté à marier les perspectives marxiste et néo-marxiste à la Foucault. Certains soulignent le piège des positions radicales: elles sont bien utiles mais, à la longue, ne permettent pas de changer grand'chose pour les criminels et pour les victimes et même dans la société; peu de solutions utiles, peu de suggestions concrètes nous viennent des partisans de la perspective radicale, selon ces interviewés.

Touchant les pistes à explorer, les anglophones soulignent l'importance de faire l'analyse sociologique des lois, cela n'a pas été assez fait, et d'étudier les "gender relations": il y a là une piste très prometteuse pour débloquer la criminologie qu'il faudrait revoir en entier à travers toute la question des femmes et des écrits féministes. Un interviewé masculin mentionne qu'il est très important d'engager des collègues femmes, cela a été pour lui l'occasion d'un renouvellement critique.

LES ORIENTATIONS ET PERSPECTIVES SUR LA QUESTION DES FEMMES

(Question 3)

A propos de la question des femmes en criminologie, les interviewés se voyaient proposer la consigne suivante: **Parlez-nous de vos oeuvres qui touchent à la question des femmes.**

Au besoin, un certain nombre de sous-thèmes étaient évoqués: 1) l'origine de la préoccupation pour ce sujet, c'est-à-dire les événements personnels, professionnels ou politiques qui ont incité l'interviewé à effectuer des travaux sur la question des femmes; 2) les perspectives théoriques qu'il estime avoir adoptées; 3) les auteurs qui l'ont influencé; 4) les questions et perspectives que l'interviewé privilégie dans sa production; 5) et comme pour la question précédente, les pistes les plus prometteuses dans ce domaine.

Chacune de ces sous-questions se retrouve dans la grille qui a servi à dépouiller la question trois et qu'on retrouve à l'Annexe B.

L'origine de la préoccupation pour la question des femmes

Ce sont des travaux de recherche, la nécessité d'avancer des problématiques nouvelles, les exigences de l'enseignement, les pressions de groupes de femmes ou même de groupes d'étudiants et d'étudiantes, le mouvement des femmes en tant que tel, des personnes particulières comme des collègues, des étudiantes au cycle supérieur, des auteurs de travaux féministes sur la question des femmes en criminologie et, finalement, des événements dans leur vie personnelle et familiale qui, selon les interviewés, ont été les déclencheurs de leur intérêt ou les facteurs responsables de leur décision de s'intéresser sérieusement à la question des femmes.

Les francophones attribuent souvent à leurs propres travaux de recherche, à la participation à des conférences leur intérêt pour la question des femmes. On retrouve ces mentions une douzaine de fois. Mais les travaux de recherche ont eux-mêmes été déclenchés, souvent, par des événements ou

des rencontres. Par exemple, et un peu comme chez les anglophones (voir ci-après), des interviewés attribuent à leur collaboration aux travaux du Comité Fraser (Comité d'études sur la pornographie et la prostitution, Canada, 1983-85) leur engagement dans ce domaine. Dans le cours des recherches qu'ils ont effectuées, ce sont parfois des entrevues avec les victimes qui ont confirmé leur intérêt pour une "perspective engagée". Un interviewé s'est convaincu du traitement discriminatoire dont les filles sont les objets en rédigeant son propre mémoire de maîtrise. Un autre a été si déçu par les perspectives qu'offre la criminologie traditionnelle sur la question des femmes que cela l'a incité à étudier les travaux des féministes. Partant d'un intérêt général pour les victimes, un autre a été particulièrement mobilisé par le témoignage de femmes touchant la violence dont elles sont les objets à l'intérieur de la famille. Un autre aurait voulu effectuer des études longitudinales portant sur les jeunes filles qui ont une carrière délinquante et n'a pu le faire parce que les organismes subventionnaires n'étaient pas intéressés à cette question qui leur apparaissait comme mineure alors que les subventions abondaient pour ce genre d'études portant sur les garçons.

Touchant les conférences, réunions ou congrès qui ont été des déclencheurs, l'un nomme le *Groupe européen d'étude sur la déviance et le contrôle social*, spécialement la section s'intéressant à la question des femmes lors de la Conférence de 1973. Pour un autre, ce fut une conférence internationale sur la question des victimes, à Vienne, en 1987.

D'autres se sont convaincus de l'intérêt, de l'importance et de la complexité de la question en bâtissant un cours ou un séminaire spécialisé sur la question des femmes. Un autre dit avoir reçu le choc salutaire touchant la discrimination dont les femmes sont l'objet, comme étudiant au collège.

Parmi les événements plus intimes ou plus proches et les rencontres, on note, chez les francophones, la réaction, le choc ressenti par un interviewé au fait que les hommes radicaux qu'il côtoie ont peu de perspective féministe. Pour un autre, c'est le fait qu'il est marié à une féministe qui agit comme déclencheur de son intérêt et de son engagement. Un troisième évoque sa participation à un groupe de femmes militantes. Un autre, son expérience professionnelle auprès d'adolescentes considérées comme délinquantes et déviantes. Un autre, ses contacts avec un groupe féministe dans une université américaine et un département de criminologie. Pour un dernier, c'est la lecture d'un

ouvrage portant sur la condition des femmes dans le milieu universitaire britannique, spécialement la condition des femmes professeures et la discrimination dont elles sont l'objet, qui est à l'origine de son intérêt pour la question.

Les anglophones, au moins six interviewés, disent aussi que ce sont leurs travaux de recherche mêmes qui ont, sinon déclenché, en tout cas confirmé leur volonté de s'intéresser à la question des femmes et surtout de produire sur cette question.

Trois interviewés reconnaissent que c'est plutôt leur enseignement, et les travaux et études nécessaires à la préparation de leurs cours, ou l'interaction avec leurs étudiants qui ont été les déclencheurs de cet intérêt. Ainsi un interviewé mentionne qu'à l'occasion de son enseignement en cours du soir, les interactions avec les étudiantes et surtout la présence dans sa classe de personnes très engagées dans le mouvement des femmes l'ont amené à décider de s'intéresser plus sérieusement à cette question. Un autre est stimulé par la demande de groupes de femmes impliqués dans une organisation "Women, Police and Corrections" et collabore avec un centre d'éducation communautaire qui s'intéresse aux femmes en prison. Un troisième dit qu'il a été invité à développer un programme dans le cadre des "Women Studies". Deux interviewés estiment que c'est l'arrivée de collègues féministes à leur école de criminologie qui a été le déclencheur de leur intérêt et qui les a incités à étudier la question des femmes. Un autre attribue cette influence à l'arrivée d'une chargée de cours. Un autre enfin, à celle d'une étudiante au cycle supérieur chargée d'un enseignement sur l'agression sexuelle et sur la pornographie et qui a un certain rayonnement dans son unité d'enseignement et de recherche.

Comme on l'a vu précédemment, l'établissement du Comité Fraser a été pour plusieurs criminologues canadiens l'occasion de s'engager dans des recherches sur la pornographie et la prostitution et, à cette occasion, de recevoir des subventions qui les ont amenés progressivement à prendre conscience des problèmes des femmes en rapport avec le droit pénal et le système correctionnel.

Sur les facteurs politiques responsables de l'engagement des interviewés dans la question des femmes, on trouve d'ailleurs d'autres exemples intéressants. Un interviewé mentionne que ce sont les travaux de la Commission des droits de la personne dans sa province qui ont été pour lui l'occasion d'une réflexion, puis d'un engagement dans la question des femmes. Un autre a été marqué par le combat des femmes autochtones dans l'ouest du pays. Un autre, par les combats pour l'assurance santé. Un autre s'est impliqué dans l'observation des prostituées sur le terrain. Un autre est venu à la question des femmes par la voie des programmes d'accès à l'égalité dans l'université, puis dans sa province.

Parmi les événements personnels ou familiaux évoqués par les anglophones, pour l'un des interviewés, le déclencheur a été sa séparation d'avec son épouse; pour un autre, le fait que sa soeur a été victime de violence conjugale; pour un autre, les problèmes que sa femme a rencontrés dans ses contacts avec les services de santé de sa province. Deux autres ont découvert leur intérêt pour la question des femmes lorsqu'ils ont voulu que leur propre fille naisse à la maison avec l'aide d'une sage-femme; pour d'autres, c'est un film, un livre, une vidéocassette qui est l'occasion d'une prise de conscience de la situation des femmes dans le système pénal.

Chez certains, la conscientisation passe par une politisation plus large, par exemple c'est toute la scène politique de leur province qui les incite à repenser la situation de groupes minoritaires, y compris les femmes; l'enquête publique sur les injustices sociales faites à certains travailleurs, par exemple ceux des mines d'uranium; l'engagement dans les Jeunesses socialistes; la réaction au thatchérisme et au reaganisme, etc...

Parmi les rencontres significatives mentionnées par les interviewés, on entend les noms de collègues tels Gordon West et Gloria Geller. Pour d'autres interviewés, ce sont des entrevues faites auprès de prostituées, de prisonnières, d'intervenants travaillant dans des cliniques pour femmes psychiatisées, de praticiens dont l'orientation est féministe, qui sont responsables de leur intérêt pour la question des femmes.

Les courants de pensée sur la question des femmes

Nous demandions aussi aux interviewés d'indiquer à quels courants de pensée appartenait leur production sur la question des femmes.

Quelques répondants nous renvoient alors, consciemment ou non, aux théories déjà évoquées en réponse à la deuxième question concernant leur orientation théorique en criminologie en général. D'autres refusent de se situer ou se déclarent incapables de le faire, estimant que nous leur demandons à quel *courant féministe* ils appartiennent; soit qu'ils ne connaissent pas bien ces courants, soit qu'ils estiment que leurs travaux ont une filiation étrangère à ces théories.

Les francophones, pour quatre d'entre eux, ne se reconnaissent aucune appartenance théorique particulière sur la question des femmes, les uns fidèles, en cela, à leur refus de se situer plus généralement dans leur production en criminologie, un autre avouant son ignorance ou en tout cas sa connaissance trop superficielle des théories éclairant la question des femmes. Plus tard dans l'entrevue, ce dernier se décrira toutefois comme "féministe mixte" et nous renverra à ses orientations théoriques générales (positivisme, éclectisme et empirisme).

Les trois francophones qui se situent le font dans les termes suivants: 1) l'un déclare s'inspirer du néo-marxisme auquel il ajoute une bonne dose de perspective féministe critique; 2) un deuxième reconnaît devoir beaucoup à Engels et se définit comme socialiste féministe, mais critique et radical, conservant donc ses distances par rapport à toutes les perspectives féministes; il estime d'autre part que son adhésion au minimalisme et à l'abolitionnisme ont émergé à la faveur de ses travaux sur les femmes et que ces deux courants se révèlent particulièrement importants dans l'analyse des rapports au pénal de toutes les minorités; 3) le troisième se déclare inspiré par les oeuvres de Dorie Klein (féministe marxiste) et par la théorie de la réaction sociale et celle de l'étiquetage, particulièrement pertinentes, dit-il, dans son travail sur les femmes.

Les anglophones interviewés éprouvent aussi des difficultés à identifier les courants théoriques particuliers, s'il s'en trouve, inspirant leurs travaux sur les femmes. En fait, six d'entre eux n'y arrivent pas ou nous renvoient aux perspectives plus générales évoquées en réponse à la question 2.

Les autres se décrivent comme: marxiste féministe, "féministe" tout court, féministe socialiste, "critical feminist", "left of center" en général et sur la question des femmes en particulier, féministe néo-marxiste; un autre emprunte à la théorie des conflits, particulièrement quand il travaille sur la question des femmes et des minorités; un dernier utilise les théories du "social control and power" sur cette question.

Les auteurs et les oeuvres cités par les interviewés en rapport avec la question des femmes

Concernant les auteurs qui ont influencé les interviewés lorsqu'ils produisent sur la question des femmes, on en retrouve une grande variété.

Les francophones mentionnent les noms suivants: Frances Heidensohn (2); Dorie Klein (2); Carol Smart (2); Simone de Beauvoir; Christine Boyle; Marie-Andrée Bertrand et coll. (*Un examen féministe du droit criminel*, 1985); Pat Carlen; Meda Chesney-Lind; Emerson et Russell Dobash; Carol Gilligan; Monique Hamelin (*Femmes et prison*, 1989); Schur (*Labelling Women Deviant*, 1984); le groupe de Berkeley (Virginia Grabiner, Dorie Klein, June Kress, Julia et Herman Schwendinger), et spécialement les travaux de Julia Schwendinger sur le viol. Le numéro spécial de la revue *Issues in Criminology* sur la question des femmes en criminologie, paru en 1973, est également, mentionné; la collection de textes publiés par Seyla Benhabib (*Feminism as Critique*, 1989). Les francophones évoquent aussi des auteurs qui n'ont pas spécialement écrit sur la question des femmes, mais dont les perspectives les ont amenés indirectement à cette question. Les noms mentionnés sont ceux de: Hirschi (2), Cloward et Ohlin, Hulsman, Matza, Pires, Reckless, Robert, Sutherland, et van Outrive.

Les anglophones mentionnent un plus grand nombre d'auteurs féministes: Carol Smart (3), Simone de Beauvoir (2), Marie-Andrée Bertrand (2), Barbara Erinreich (2), Carol Gilligan (2), Catherine McKinnon (2), Kate Millett (2), Freda Adler, Barbara Armwright, Cecilia Benoit, Leslie Biggs, Lee Bowker, Ann Campbell (*The Girls in the Gang*, 1984), Phyllis Chesler (*Women and Madness*, 1972), Lorenne Clark, Elizabeth Comack (spécialement ses travaux sur les femmes battues), Cunningham, DeVries (*Regulating Birth*, 1985), Deirdre English, Karlene Faith, Shulamith Firestone, Germaine Greer, Hagan, Sheila Kitzinger, Kohepeli et Lakey (*Off their backs and on our own two feet*, 1983) Louise Langelier-Biron, Carole Laprairie, Layton et Miles, Mary McIntosh, J.S. Mill, Juliet Mitchell, Robin Morgan (*The Anatomy of Freedom*, 1984), Ann Muller, Ann Oakley, Adrienne Rich, Robinson and Salamon (*Gender Roles*, 1987), Rita Simon, Laureen Snider et Snodgrass (*For Men against Sexism*, 1977). Ils relèvent aussi les oeuvres écrites par des groupes de femmes qui ont fait une analyse féministe de la violence conjugale. Comme les francophones, ils mentionnent enfin certains grands auteurs par exemple Foucault (3) dont les interviewés reconnaissent qu'il ne s'est pas intéressé à la question des femmes mais ils estiment que son oeuvre est très importante pour qui veut faire l'analyse critique du contrôle de l'espace. On mentionne encore Marx (3), Chambliss (2), quelques auteurs marxistes et néo-marxistes, notamment Gramsci.

Il est intéressant de noter ici que quelques francophones ont été influencés par leurs collègues du Canada anglais tel Gordon West, et réciproquement Louise Langelier-Biron et Marie-Andrée Bertrand sont évoquées comme des personnes influentes par des interviewés anglophones.

Les objets, méthodes, hypothèses et perspectives privilégiés dans l'étude de la question des femmes

Les francophones interviewés s'intéressent à des objets très variés quant à la question des femmes. Ainsi, un répondant privilégie les objets suivants: les victimes de crime, les types de victimisation, le traitement judiciaire fait aux femmes victimes, l'histoire des lois qui touchent les femmes, directement ou indirectement, comme victimes. Un autre interviewé s'intéresse surtout aux manifestations de l'agressivité chez les adolescentes et aux raisons qui font que les femmes sont si

peu souvent les auteures de crimes de violence. Cette même personne a voulu analyser les placements dont les jeunes filles sont l'objet et comparer leur situation à celle des garçons. Un troisième s'est intéressé aux facteurs socio-culturels qui déterminent différemment l'étiquetage comme délinquants chez les garçons et chez les filles, et il a écrit sur l'image de soi et la représentation sociale des femmes criminelles. Chez un autre, c'est la moralité adolescente et les structures sociales qui la commandent qui sont les objets d'intérêt. Ce même répondant s'intéresse également aux épouses et conjointes des délinquants, de même qu'au fonctionnement des tribunaux et à leur effet discriminatoire. Un autre francophone étudie les expériences des femmes dans le but précis d'identifier la façon dont elles conçoivent leur sexualité; ce même chercheur veut analyser le processus de construction de la définition du SIDA, selon le sexe. Un répondant s'est intéressé aux différences dans le traitement pénal selon le sexe et, plus généralement, a cherché l'apport des théories féministes à la question pénale. Enfin, un autre interviewé est préoccupé par l'insécurité chez les victimes de crime, spécialement chez les femmes. Il a aussi effectué des travaux sur les filles pauvres qui deviennent des mères adolescentes, des mères monoparentales; il estime que c'est là une population "à risque" d'avoir des enfants délinquants.

Les anglophones interviewés étudient aussi des objets variés. Ils s'intéressent, par exemple, dans une perspective comparative hommes/femmes et internationale, aux crimes commis, à la structure du système de justice et à son origine et à ses composantes masculines. Deux répondants se penchent sur la question des femmes battues, de la prostitution et des infractions sexuelles dont les femmes sont tenues responsables. Un interviewé se préoccupe des femmes comme "survivors", évitant de les considérer comme des victimes. Un autre s'intéresse à la question de la régulation des espaces et à l'histoire de cette régulation, spécialement dans le système correctionnel. Un interviewé a fait des interactions sociales des femmes en prison et des structures institutionnelles, son objet de recherche. Il a aussi travaillé sur la construction de l'identité chez les femmes. Un autre étudie le droit de la famille et les frais de garde. Un autre, les femmes malades mentales, spécialement celles qui se trouvent dans le système pénal. Un autre, le problème de la médicalisation des femmes et le taux d'ordonnances médicales à l'endroit de certains groupes, spécialement en ce qui a trait aux tranquillisants et ce, selon le sexe et selon l'âge; ce même interviewé se préoccupe de la santé des femmes autochtones. *Le traitement différentiel* dans le système de justice criminelle, est de façon

générale, *l'intérêt majeur* de trois interviewés anglophones. Un chercheur étudie le rôle des femmes dans les gangs de rue. Un dernier interviewé a dirigé des étudiantes qui travaillent spécialement sur la pornographie, la violence domestique et l'avortement.

Les francophones, à propos des méthodes, font une critique claire des approches quantitatives, et ils soulignent leurs limites pour aborder la question des filles et des femmes en rapport avec le droit pénal. Un interviewé estime que les méthodes longitudinales sont les seules fructueuses, spécialement pour les populations qui nous intéressent ici. Un autre croit qu'il faut absolument partir du vécu des femmes, de ce qu'elles en disent elles-mêmes. Deux interviewés parlent de l'orientation méthodologique en général et estiment que celle-ci devrait s'inspirer de la déconstruction, du déconstructivisme; il faut, en effet, défaire les phénomènes, les processus pénaux. Un autre s'exprime dans le même sens et croit que c'est la méthode de la critique historique qui s'impose ici tant dans l'analyse des lois et des phénomènes, que dans celle des conduites.

Les anglophones, en ce qui touche les méthodes, signalent aussi leur préférence pour la perspective historique: trois interviewés affirment la nécessité de cette approche. D'autres, rejoignant ici les francophones, privilégient l'approche ethnographique et les histoires de vie. Un autre préconise une sorte de tissage ("weaving") dans la façon d'aborder les objets d'étude: c'est par l'interpénétration de plusieurs méthodes qu'on peut recomposer le "tissu" des histoires des personnes.

Les francophones, touchant les hypothèses, signalent que ce n'est pas qu'au niveau du système pénal que les filles sont étiquetées et traitées de façon différente des garçons, c'est aussi dans tout le domaine de la santé, dans tout le domaine médical. Ils notent que la *délinquance* est un phénomène masculin *parce que* les normes pénales ont été définies par des hommes qui avaient une certaine conception de l'ordre social; c'est la condition sociale et biologique des filles qui explique la relative insignifiance de leur délinquance mais c'est aussi la définition même du crime. Les femmes victimes sont plus traumatisées que les hommes parce que leur fragilité est plus grande et que celle-ci engendre une plus grande peur du crime; parce que les femmes sont plus faibles physiquement, elles ont fait un apprentissage différent, à l'école et dans la famille, de l'agressivité mais également des conditions de la sécurité. D'autre part, un interviewé remarque qu'une sorte de

panique morale, construite par l'Etat, est à l'origine de la répression qui s'exerce à l'endroit des femmes, spécialement dans le domaine sexuel, et de la peur du crime engendrée chez elles.

Les anglophones formulent aussi quelques hypothèses. Ainsi, on pense que la médicalisation des problèmes sociaux est un courant répressif peut-être plus fort que celui qu'engendre le contrôle pénal par la criminalisation des conduites, dans le cas des femmes. Aussi, on estime que c'est par l'égalité économique qu'on pourrait réduire la violence familiale.

Les francophones sont très partagés en ce qui touche aux perspectives. L'un mentionne la nécessité de la comparaison inter-sexes à tous égards pour rendre les études utiles; plusieurs autres, la nécessité et la volonté d'intégrer la dimension féministe à la criminologie pour rendre celle-ci plus scientifique; un autre rappelle l'importance de la perspective socialiste féministe qui s'intéresse à l'oppression économique et sexuelle des femmes; il croit que l'oppression des femmes doit être étudiée comme celle d'une *catégorie sociale*; un autre veut aborder la question des femmes par les victimes, cela est utile à plus d'un égard, dit-il, car c'est par le concept de protection, à l'endroit des adolescentes par exemple, qu'on les contraint, et cette étude de la contrainte particulière à l'endroit des femmes et des filles amène à faire la critique du paternalisme juridique; un des interviewés veut bien adopter une perspective "féministe" mais redoute "tous les extrémismes"; deux des interviewés croient qu'il faut intégrer, dans l'étude des femmes, une perspective "développementale" qui a été élaborée à propos des garçons mais qui s'appliquerait bien aux jeunes filles; un interviewé croit que le traitement différentiel des femmes doit être toujours étudié en relation avec leur situation socio-économique; un autre estime que c'est par la prévention qu'il faut attaquer la question des femmes en criminologie, il faut penser des programmes sociaux et une planification urbaine qui protègent les femmes.

Les anglophones proposent les perspectives suivantes: il faut étudier les femmes comme un groupe minoritaire, parmi d'autres groupes minoritaires; il faut continuer de chercher les causes sociales des *comportements criminels* des femmes et analyser ces comportements à partir d'une perspective structurelle et psychosociale; le féminisme est la seule perspective théorique qui fait du sens pour aborder la prostitution notamment; le féminisme fait la critique de la différence entre les sexes du

point de vue des impulsions sexuelles originant du "sentiment de pouvoir" et des "rapports de pouvoir"; la perspective du contrôle social en est une féconde parce qu'elle oblige à considérer le "gender" comme l'un des lieux centraux du pouvoir; l'un des interviewés dit qu'il faut développer une "feminist approach to justice"; un autre veut aborder la question des femmes par l'angle de la santé communautaire; les femmes doivent être étudiées comme objets et comme sujets du contrôle social; touchant la santé des femmes et toute l'approche féministe du contrôle social, il faut étendre l'étude du contrôle de la fertilité et de l'avortement aux champs de la fertilisation et de la contraception.

Touchant les théories explicatives ou intégratives qui semblent prometteuses ou que certains adoptent, voici ce que disent **francophones** et **anglophones**: comme on l'a vu, selon *plusieurs* le socialisme féministe et le féminisme socialiste peuvent répondre de l'oppression économique et sexuelle des femmes; mais pour un des interviewés, "il n'y a pas de modèle clair" qui puisse expliquer la situation des femmes dans le pénal. Pour plusieurs, c'est la conception hégémonique des rôles sexuels qui est le facteur déterminant de l'étiquetage différentiel touchant la déviance et la criminalité des femmes; aussi le déconstructivisme est-il la perspective la plus intéressante touchant la question des femmes spécialement. Le patriarcat est un concept-clé qui explique beaucoup d'aspects de la situation des femmes y compris vis-à-vis du pénal mais ce concept n'éclaire pas tout. Des interviewés soulignent aussi que le concept de "gender" (par opposition à sexe) est spécialement utile pour étudier les effets de la science et de la technologie sur les femmes; que le système pénal et les inégalités qui y règnent sont de bons révélateurs de la condition des femmes en général.

Plusieurs font la critique des théories féministes. Ils rappellent que ce sont des femmes blanches et de classe moyenne qui ont surtout été à l'origine des théories féministes, ou même exclusivement. D'autre part, les théories féministes n'échappent pas aux accusations d'hégémonisme des modèles mâles (marxiste, fonctionnaliste, abolitionniste) et ne permettent pas de rendre compte de la condition sociale et pénale de toutes les femmes. Le féminisme est "bourgeois", on n'y trouve pas d'analyse de la condition de classe; le "marxisme", bien utile à d'autres égards, a montré ses limites dans l'explication de la condition des femmes; le concept de *patriarcat* est fécond et à bien des

égards, relativement explicatif, mais il montre aussi ses limites, spécialement dans l'analyse de la condition faite aux femmes dans le système pénal.

Quelques interviewés estiment que c'est par l'action ou en tout cas par la recherche-action, et seulement comme cela, que l'on peut renouveler l'approche de la question des femmes en criminologie: mais il faut éviter de traiter les femmes comme un groupe à part, éviter de les "ghettoïser", car on ne peut alors rien changer à leur condition. La question des femmes (et surtout leur victimisation) doit être abordée par l'action préventive, un nouvel arrangement des conditions matérielles d'existence, de logement. Il faut décriminaliser la prostitution mais il faut cesser de n'être *que* "contre l'utilisation du système pénal" à l'endroit des femmes, le pénal peut être utilisé comme un des modes de résolution des conflits. Il faut donner une voix aux sages-femmes et à leurs pratiques. Il faut non seulement devenir féministe mais devenir un "acteur féministe".

Nous avons regroupé ici les commentaires des francophones et des anglophones à propos de l'urgence et de la priorité qu'il convient d'accorder aux actions féministes, mais il est important de noter que ce type de recommandations vient beaucoup plus souvent des anglophones que des francophones.

Certains soulignent les dilemmes auxquels le féminisme fait face. Un interviewé remarque, en effet, que les tenants de cette position s'appliquant au système pénal sont tous partagés entre deux grandes propositions réformatrices: le système de contrôle social doit désormais être "neutre" (gender neutral) c'est-à-dire traiter également ("pareillement") les femmes et les hommes, disent les uns; pour les autres, il convient de traiter femmes et hommes comme des êtres différents et de reconnaître que des traitements identiques n'auraient pas des effets égaux. On aura reconnu ici la théorie féministe égalitaire d'une part, et la théorie "de la différence" d'autre part ou même, certains concepts du féminisme radical.

Les pistes et les culs-de-sac entrevus par les interviewés dans l'étude de la question des femmes en criminologie

En guise de dernière sous-question à propos de leur production sur la question des femmes en criminologie, nous demandions aux interviewés (s'ils ne s'étaient pas déjà exprimés à ce propos) de nous indiquer quels étaient, selon eux, les chemins prometteurs à propos de cette question ainsi que les pièges à éviter.

On conçoit que les pistes et les pièges découlent souvent des perspectives privilégiées et des critiques adressées à l'une ou l'autre orientation. Pourtant, il arrive que tout cela se formule plus clairement en réponse à notre sous-question. Voici donc les principaux repères.

Les repères négatifs

- 1) Les études sur la victimisation des femmes tendent souvent à représenter celles-ci, à les sur-représenter en fait, comme impuissantes; c'est peut-être là une partie de leur réalité, une grande partie, mais ce n'est pas toute leur réalité; et ce portrait tend à perpétuer des images et représentations de la femme qui la confinent dans son impuissance; la victimologie "traditionnelle" est pleine de pièges à cet égard.
- 2) Le féminisme bourgeois, auquel adhèrent trop de féministes même en criminologie, étant incapable d'une analyse de classe, ne peut servir de guide explicatif de la condition des femmes.
- 3) Le féminisme radical est trop académique, il répand des promesses trompeuses avec son attitude "visionnaire" et non réaliste.
- 4) Plusieurs courants féministes s'avèrent inaptes à rendre compte des changements de rôle qui se produisent dans la *réalité* de la condition des femmes.
- 5) Dans le cas des femmes, à cause des petits nombres et de la faible présence des sujets féminins, la perspective comparative et surtout la perspective quantitative sont perverses; les méthodes statistiques et actuarielles le sont aussi.
- 6) Le positivisme est vraiment un cul-de-sac lorsqu'on veut étudier la question des femmes.

- 7) Les études de la femme dans le système pénal connaissent une perte de crédibilité car elles sont trop axées sur les revendications, trop politisées.
- 8) Attention aux approches "séparatistes" et oppositionnelles.
- 9) Les théories de la réaction sociale, de l'association différentielle, de l'anomie sont des culs-de-sac, quand il s'agit d'expliquer la condition des femmes et leur traitement dans le système pénal; il faut sortir de la criminologie.

Les pistes prometteuses

Ces pistes se situent tantôt au niveau des méthodes, des populations et des objets d'étude, tantôt au niveau des concepts, parfois aussi dans les théories.

Parlant des populations, plusieurs interviewés recommandent qu'on abandonne les perspectives comparatives hommes/femmes et qu'on étudie *les femmes en soi*; certains vont même plus loin, suggérant que les adolescentes doivent être étudiées comme une population spécifique.

Prônant une approche intégrative, et poursuivant leur critique de certains féminismes, quelques interviewés recommandent de tenir compte de la dimension ethnique (en plus de celle du sexe ou "gender" et de la classe sociale), rendant ainsi davantage compte du vécu d'un grand nombre de femmes discriminées par le système pénal.

Parlant des objets, les uns veulent qu'on étudie toutes les déviations des filles, non seulement celles qui sont définies par rapport au droit pénal mais celles qui s'expriment en regard des normes de la santé mentale. Certains suggèrent de poursuivre les travaux sur le chiffre noir des crimes commis contre les femmes, spécialement les crimes sexuels et la violence conjugale; touchant ce dernier point, un interviewé remarque qu'il faut cesser de parler de violence conjugale et étudier toute la violence familiale. Certains recommandent aussi d'étudier les valeurs propres aux femmes et de les comparer aux valeurs que tente de protéger le code pénal.

A propos des perspectives ou angles à adopter, alors que plusieurs estiment que la question des femmes démontre avec une éloquence particulière les limites de la criminologie traditionnelle ou

même celles des criminologies nouvelles et critiques, et préconisent de traiter de la question des femmes "en dehors de la criminologie" dans une perspective et une approche interdisciplinaire en regard par exemple de toutes les formes de normativité,- d'autres reconnaissent des mérites et même une vertu à la discipline criminologique en soi, estimant que celle-ci a permis de jeter un regard très lucide sur la question de l'avortement, par exemple.

Un assez grand nombre d'interviewés, conséquents avec les perspectives qu'ils ont eux-mêmes adoptées dans leurs travaux et avec leur critique des autres approches, recommandent fortement de fonder les études de la femme sur une *perspective historique*. Ils affirment même qu'en dehors de cette recherche des conditions antérieures, des dynamiques sociales qui selon les époques expliquaient la condition des femmes à d'autres moments de l'histoire, et en dehors de la constatation de certaines constantes dans la condition des femmes, on ne peut avancer dans l'étude de leur réalité à quelque égard que ce soit, y compris en criminologie.

Un nombre aussi important croient que *toute analyse et toute action* doivent passer par la recherche des inégalités économiques, la poursuite de l'égalité.

En somme, les interviewés recommandent: 1) d'opérer la *reconstruction historique de la normativité*; 2) de travailler dans une perspective pluri, multi et surtout interdisciplinaire; 3) de ne pas se laisser cloisonner par la criminologie; 4) d'ouvrir les portes à l'anthropologie; 5) de ne pas cesser de s'intéresser au pénal comme à *l'une* des formes de contrôle social des femmes; 6) de ne jamais négliger les facteurs socio-économiques dans l'explication du sort fait aux femmes *dans le système pénal*; 7) de lier théorie du contrôle et théorie de l'inégalité; 8) de privilégier l'analyse radicale comme source de modifications dans nos modes de penser la question des femmes; 9) d'inclure les hommes dans les travaux théoriques et les actions pour les femmes; 10) d'étendre les préoccupations et les actions au domaine de l'environnement; 11) de faire résolument la critique du système capitaliste et de travailler à son remplacement; 12) au plan de l'action, de favoriser tout ce qui concourt à l'autonomie des femmes. 13) Dans une perspective plus empirique, positiviste et classique, certains croient qu'il faut développer des instruments particuliers pour bien saisir les frustrations spécifiques auxquelles les filles sont soumises et donc les sources de leur agressivité;

14) certains rappellent l'importance des études longitudinales. 15) D'autres, tenants de la perspective phénoménologique, trouvent également important, spécialement dans le cas des femmes et des filles, de les saisir comme des *sujets* en soi, dans leur réalité propre et leur vécu. 16) D'autres veulent qu'on réexamine le concept de dangerosité à partir de la perception que les femmes en ont. 17) Concernant les différentes perspectives féministes, certains croient que le courant le plus prometteur est celui du féminisme intégratif. 18) Et finalement, un interviewé recommande de "sortir" de tous les paradigmes criminologiques, y compris les écoles abolitionniste, marxiste et autres et de développer de nouveaux modèles.

LES CONDITIONS DE PRODUCTION EN CRIMINOLOGIE SUR LA QUESTION DES FEMMES (Question 6)

Lors de ses activités préparatoires à la présente recherche, le GRQFC avait rencontré une dizaine de chercheuses et de professeures de diverses disciplines et de milieux universitaires québécois différents. Toutes, qu'elles travaillent en histoire, en sociologie, en théologie ou autres disciplines, avaient parlé des conditions particulièrement difficiles dans lesquelles elle devaient opérer lorsqu'elles s'intéressaient à la question des femmes (devoir avoir établi sa crédibilité préalablement, en ayant déjà travaillé sur d'autres thématiques; le sentiment de solitude dans ces départements ou facultés; des réactions de méfiance, tacites sinon explicites, de la part de collègues; la fragilité, voire même l'absence du support institutionnel; etc.).

Ainsi l'équipe était-elle sensibilisée à cette question des conditions de production desquelles, on le sait, on ne peut pas plus faire fi lorsqu'il s'agit de la production universitaire que lorsqu'il s'agit de production dans d'autres lieux.

Lors des entrevues auprès des producteurs majeurs, le Groupe de recherche s'est donc intéressé aux conditions dans lesquelles les professeurs et chercheurs interviewés produisent lorsqu'ils traitent de la question des femmes en criminologie. Voici comment se formulait cette sixième et dernière

question: **Estimez-vous qu'il existe des conditions particulières de travail pour vous (et vos collègues) en ce qui a trait à la question des femmes en criminologie?**

A l'analyse (voir grille à l'Annexe B, Q.6) du matériel obtenu en réponse à cette question, nous avons pu identifier des milieux davantage "porteurs" et des milieux davantage "bloqueurs", des personnes qui recevaient ou non du support, la nature et l'intensité de ce support, la nature de l'accueil fait à la production sur la question des femmes, les raisons évoquées pour expliquer les conditions faites à cette production, des suggestions pour corriger la situation quand il y a lieu et des commentaires quant à l'importance relative de la question des femmes en criminologie. Rappelons ici que le but de cette analyse n'est pas de faire un portrait complet et exhaustif des conditions de production dans les centres universitaires de criminologie au Canada, mais plutôt d'y jeter un regard via des perceptions que les interviewés ont de leur milieu respectif. Nous distinguerons aussi à l'occasion les perceptions des interviewés femmes de celles des interviewés hommes qui, si elles ne sont pas nécessairement contradictoires, sont modulées différemment.

Les milieux "porteurs" et les milieux "bloqueurs"

Tous se sont situés à partir de leur unité immédiate de travail, certains évoquant aussi, par ailleurs, d'autres départements ou l'ensemble de leur milieu universitaire. Si un centre de criminologie semble moins "porteur" qu'un autre, une fois replacés dans le contexte plus large de l'université à laquelle ils sont rattachés, et compte tenu des appuis éventuels venant d'autres départements, les divers centres ne sont pas bien différents les uns des autres quant à l'aide apportée à la production sur la question des femmes. Notons ici que si cette aide est souvent perçue comme insuffisante, les institutions universitaires sont accusées d'omission, de silence, de manque de leadership plutôt que de blocage systématique.

En dehors de leur propre institution, les interviewés identifient quelques autres milieux "porteurs", par exemple des organismes subventionnaires tels le Secrétariat d'Etat, le Ministère de la justice,

Santé et bien-être Canada. Un autre, par contre, mentionne qu'une maison d'éditions lui a refusé son manuscrit jugé trop féministe.

Les personnes ayant obtenu du support

Partant de leur propre expérience, huit interviewés, dont quatre femmes et quatre hommes, disent explicitement avoir obtenu de l'aide, en quelques occasions, et cela sous diverses formes: encouragement personnel d'un directeur ou d'un collègue influent, subventions, etc. Cela n'exclut pas que ces mêmes personnes puissent aussi avoir été freinées à d'autres moments. Par ailleurs, deux interviewés, deux femmes, ne se considèrent nullement appuyées par leur milieu, elles se sentent marginalisées, isolées.

Un professeur masculin parlant de façon générale dit que son institution applique les mêmes conditions, sans discrimination, aux hommes et aux femmes, alors qu'une professeure souligne que, dans son milieu, des étudiants voient leur production dépréciée lorsqu'ils travaillent sur la question des femmes.

La nature et l'intensité du support

On s'entend généralement pour dire que le support institutionnel du milieu universitaire est meilleur "qu'avant". Cependant l'étude de la question des femmes ne s'inscrit pas encore "dans les structures" mais lorsque par exception cela se fait, c'est toute l'institution qui en tire profit; par exemple dans une université où se loge un des centres de criminologie, il existe un département des "Women Studies" ce qui influence les autres départements quant à l'étude de la question des femmes.

Le support, lorsqu'il existe, origine plus souvent de personnes que des structures institutionnelles. En effet, plusieurs interviewés soulignent que c'est grâce à "quelques éléments humains" que la question des femmes réussit à émerger. Mais plusieurs soulignent le manque de femmes dans les

postes d'enseignants et de chercheurs. Quelques interviewés rappellent que si des centres font des efforts pour corriger cette situation, il n'en reste pas moins que les femmes sont surtout engagées comme contractuelles. Un interviewé fait toutefois remarquer qu'on a récemment engagé dans son centre trois femmes sur les trois postes disponibles. Deux interviewés soulignent que de nouvelles conditions, favorables au travail des femmes, par exemple les congés de maternité, sont des acquis dans la bonne direction.

Dans l'ensemble, les interviewés disent que l'aide matérielle, plus précisément l'aide financière, est présente, mais minimale, voire insuffisante. Au contraire, un interviewé souligne que dans son centre le support financier accordé à l'étude de la question des femmes est très bon, un peu comme si l'on voulait réparer la discrimination faite à cet égard dans le passé.

Plusieurs interviewés soulignent aussi que leurs milieux, s'ils ne sont pas pro-actifs quant au fait d'insérer la question des femmes dans les programmes académiques, sont par ailleurs réceptifs quant à l'implantation de cours sur cette question.

L'accueil fait à la production sur la question des femmes

Deux interviewés, d'entrée de jeu, disent que leur entourage est peu intéressé, indifférent même à leur production sur la question des femmes; par contre un autre voit sa production très bien reçue par son milieu immédiat. Certains affirment que la réception de leurs travaux est meilleure lorsque ceux-ci portent sur un autre sujet que celui de la question des femmes. Un autre interviewé, dont la réputation est déjà bien établie pour ses recherches dans d'autres domaines, croit que c'est pour cette raison que ses travaux sur la question des femmes sont bien reçus.

Comme mentionné plus haut, ce qui est particulièrement souligné par la majorité des répondants quant à l'accueil fait à la production sur la question des femmes, c'est que le milieu universitaire a évolué. Malgré un processus lent, "l'histoire fait son oeuvre" dit entre autres un des interviewés. De même, certains remarquent qu'il y a quelques années des collègues universitaires pouvaient se

sentir intimidés par une professeure féministe alors que maintenant ses travaux ne sont plus rejetés mais respectés. Il n'en reste pas moins que des collègues sont encore souvent sceptiques et opposent une certaine résistance à des hypothèses de travail et des résultats de recherches sur la question des femmes. Un interviewé dit que ses préoccupations concernant cette question lui attirent quelques sympathies mais que ses travaux ne sont pas pour autant reçus avec intérêt. Un autre dit aussi que le fait de produire sur la question des femmes peut encore provoquer quelques remarques acerbes venant de son milieu de travail. Un autre fait remarquer que c'est très récemment que des collègues masculins se sont sensibilisés à des questions comme le viol, la violence conjugale. Un autre souligne que les collègues les plus ouverts, les plus réceptifs aux travaux sur la question des femmes sont ceux orientés vers une pensée socialiste visant l'égalité. Si ce n'est pas toujours d'emblée qu'on accueille bien la production sur la question des femmes, plusieurs interviewés sont par ailleurs d'avis qu'une certaine curiosité intellectuelle est en train de se développer et qu'il n'est plus possible de considérer la question des femmes comme insignifiante. Pas plus, dit l'un d'entre eux, qu'on pourrait maintenant se permettre impunément de railler les groupes de femmes.

Il est intéressant de souligner que ce sont surtout les femmes qui évoquent le fait que leur production sur les femmes reçoit un accueil négatif: en effet, alors que huit femmes sur neuf font état de telles réactions, seuls cinq des douze hommes interviewés vont dans le même sens.

Les raisons invoquées pour expliquer les conditions faites à la production sur la question des femmes

Les interviewés relèvent des raisons invoquées par leur milieu respectif pour expliquer l'accueil mitigé et les conditions générales faites à la production sur la question des femmes: selon certains d'entre eux, ce n'est pas tant le manque d'intérêt pour la question, mais plutôt le fait qu'il y a d'autres priorités; selon d'autres, on estime que certains mettent trop d'emphase sur la question des femmes, une question devenue à la mode; selon un autre, les théories féministes ne sont pas acceptées car le féminisme est perçu comme une religion et la religion n'est pas une science. Selon d'autres

encore, l'opinion voulant que les théories féministes ne soient pas suffisamment développées est aussi utilisée comme une justification pour freiner la production sur la question des femmes.

Selon certains interviewés eux-mêmes, le petit nombre de femmes professeures, voire même à l'occasion une seule femme en poste, explique les conditions parfois difficiles dans lesquelles s'effectue la production sur la question des femmes en criminologie. Par ailleurs, selon un autre, le petit nombre de chercheurs à s'occuper de la question des femmes en criminologie peut expliquer l'accueil favorable qu'ont reçu ses travaux portant sur cette question.

Les suggestions faites par les interviewés pour améliorer les conditions de production sur la question des femmes

Comme mentionné précédemment, quelques interviewés croient qu'il faut équilibrer le corps professoral en termes d'hommes et de femmes. Ce sont surtout les hommes interviewés (8/12) qui font cette suggestion, comparé aux femmes interviewées (3/9).

La question de l'enseignement prête aussi à controverse. En effet, des interviewés sont d'avis que les programmes universitaires doivent comprendre des "cours sur la question des femmes", alors que d'autres y sont opposés craignant que cette question soit ainsi mise en ghetto. Ici encore notons que les femmes se distinguent des hommes interviewés: trois des quatre interviewés qui se prononcent en faveur de "cours spécifiques sur la question des femmes" sont des femmes tandis que trois des quatre interviewés qui sont contre, sont des hommes. Toujours au sujet de l'enseignement, sept interviewés, trois hommes et quatre femmes, considèrent qu'il est urgent que l'on se préoccupe de "la question des femmes dans tous les cours" au programme, et ce peu importe que ces interviewés soient d'accord ou pas avec l'implantation de "cours spécifiques sur la question des femmes".

Des interviewés font aussi des suggestions non seulement pour améliorer les conditions de la production sur la question des femmes en criminologie, mais cette production elle-même; les

suggestions formulées ici reprennent en bonne part les pistes prometteuses dont on a parlé au chapitre précédent. Ainsi, revient l'idée de laisser pénétrer la criminologie par d'autres champs de connaissances, afin d'élargir et de diversifier l'approche de la question des femmes dans cette discipline. La criminologie gagnerait à s'ouvrir aux perspectives notamment de la sociologie et de l'histoire. Il en va de même pour les objets abordés: la question des femmes en criminologie devrait inclure les problèmes liés à la victimologie, à l'ethnicité, au rang social, etc., autant de pistes déjà évoquées en réponse aux questions 2 et 3.

Les commentaires des interviewés quant à l'importance relative de la question des femmes en criminologie

La question des femmes en criminologie n'est pas lettre morte comme en témoigne la production dont il est fait état dans notre premier rapport ainsi que dans ce présent rapport bien que notre étude n'ait pas abordé la place faite à cette question dans l'ensemble de la production. Cependant, comme on vient de le voir, plusieurs problèmes sont signalés par les interviewés, par exemple, la difficulté encore réelle qu'éprouvent les femmes, spécialement si elles sont féministes, à faire carrière à l'université. Quant au reste des obstacles, ils ont été exprimés en réponse à la question 3.

Voulant terminer l'entrevue sur une note positive, certains interviewés se disent convaincus que la prochaine génération fera toute la place utile à la question des femmes...

ANNEXE A

Schéma d'entrevue

Version française et version anglaise

QUESTIONS DE L'ENTREVUE

1. Comment êtes-vous venu(e) à la criminologie?
2. De manière générale, où vous situeriez-vous par rapport aux grandes orientations théoriques en criminologie?
3. Parlez nous de vos oeuvres qui touchent à la question des femmes (ou qui portent sur des populations ou échantillons de femmes)?
4. Travaillez-vous comme professionnel(e) ou comme citoyen(ne) dans des organisations centrées sur les femmes?
5. Parlez-nous de vos enseignements reliés à la question des femmes.
6. Estimez-vous qu'il existe des conditions particulières de travail pour vous (et vos collègues) en ce qui a trait à la question des femmes en criminologie? (importance relative de la question des femmes dans le programme de cours en criminologie, subvention de recherche, support institutionnel, etc.)

INTERVIEW QUESTIONS

1. How have you entered the field of criminology?
2. Where in particular would you personally situate yourself with concern to actual, large theoretical orientations in criminology?
3. Could you please tell us about your works on women issues (or those related to female population or sample)?
4. Are you professionally or as a citizen involved in organizations related to women's issues?
5. Could you please tell us about courses (or part of) that you teach which would be said to be related to women issues?
6. Are there particular work conditions when dealing with women's issues? (for example, institutional support, relative importance courses related to that topic in the program, money from granting agencies, etc.)

ANNEXE B

Grille d'analyse des entrevues

Question 1 L'ITINERAIRE EN CRIMINOLOGIE

1. Etudes
2. Expériences, événements, personnes
3. Objets de recherche et d'enseignement

Question 2 LES ORIENTATIONS THEORIQUES EN CRIMINOLOGIE

1. Travaux de l'interviewé(e)
2. Courant(s) mentionné(s) par l'interviewé(e)
3. Auteur(s) cité(s) par l'interviewé(e)
4. Nature et intensité du lien entre l'interviewé(e) et chacun des courants (++/+/-/--)
5. Perspectives, questionnements, objets d'étude de l'interviewé(e)
6. Pistes prometteuses et culs-de-sac
7. Discipline(s) de référence

Question 3 LES PERSPECTIVES SUR LA QUESTION DES FEMMES

1. Travaux de l'interviewé(e) sur cette question
2. Origine de la préoccupation de l'interviewé(e) pour cette question
3. Courant(s) mentionné(s) par l'interviewé(e)
4. Auteur(s) cité(s) par l'interviewé(e)
5. Nature et intensité du lien entre l'interviewé(e) et chacun des courants (++/+/+/-/--)
6. Perspectives, questionnements, objets d'étude de l'interviewé(e)
7. Pistes prometteuses et culs-de-sac
8. Discipline(s) de référence

Question 4 L'IMPLICATION DANS DES ORGANISATIONS CENTREES SUR LES FEMMES

1. Nature des organisations et populations desservies
2. Type d'implication
3. Liens avec les activités d'enseignement de l'interviewé(e)
4. Liens avec les activités de recherche de l'interviewé(e)

Question 5 LES ENSEIGNEMENTS RELIES A LA QUESTION DES FEMMES

1. Nombre de cours
2. Intitulé(s) et thème(s)
3. Niveau du programme d'étude
4. Nombre d'étudiants
5. Proportion femmes/hommes parmi les étudiants
6. Intérêt manifesté par les étudiants
7. Prestige relatif de ces enseignements dans le programme
8. Origine du (des) cours
9. Statut de l'enseignant
10. Référence à des auteurs spécifiques

Question 6 LES CONDITIONS DE PRODUCTION EN CRIMINOLOGIE SUR LA QUESTION DES FEMMES

1. Milieux "porteurs" ou "bloqueurs" (institution, département, personnes, maisons d'édition,...)
2. Personnes qui reçoivent ou non du support (professeurs, étudiants,...)
3. Nature et intensité du support (matériel, organisationnel, intellectuel, ressources humaines,...)
4. Nature et intensité de la réception de la production par l'entourage
5. Rationalisations utilisées pour expliquer la réception et les conditions faites à la production sur les femmes
6. Suggestions faites par l'interviewé(e) pour corriger la situation
7. Commentaires de l'interviewé(e) quant à l'importance relative de la question des femmes